



AVIS PUBLIC

PR2.2 Avis d'évaluation environnementale

Début de l'évaluation environnementale

**Projet d'optimisation et d'ajout d'un procédé thermique de
traitement de sols et d'autres matières contaminées à la municipalité de
Saint-Ambroise par RSI Environnement**

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Saint-Ambroise, le 7 avril 2021 — RSI Environnement est une entreprise qui se spécialise dans le traitement sécuritaire et la mise en valeur des sols contaminés. RSI Environnement utilise un procédé de désorption thermique à haute température qui permet de séparer les contaminants des sols et de les éliminer de manière définitive et sécuritaire.

Le projet d'optimisation et d'ajout d'un procédé thermique de traitement de sols et d'autres matières contaminées contribuerait à diminuer les volumes de matériel enfouis au Québec, d'assurer la pérennité des opérations et de consolider 50 emplois dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par RSI Environnement au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. L'avis de projet contient notamment, une description du projet et du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet et la directive ministérielle relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation depuis le Registre des évaluations environnementales, à l'adresse Internet suivante : <http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/index.asp>.

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 7 mai 2021, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet mentionnée ci-dessus.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet aux numéros 1 800 561-1616 (renseignements généraux) et sur le site Internet du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques www.environnement.gouv.qc.ca

Cet avis est publié par la RSI Environnement conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).